



# **Société d'exploration minière Vior inc.**

États financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019



## *Rapport de l'auditeur indépendant*

Aux actionnaires de  
Société d'exploration minière Vior inc.

---

### *Notre opinion*

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Société d'exploration minière Vior inc. et de sa filiale (collectivement, la « Société ») aux 30 juin 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

#### **Notre audit**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 30 juin 2020 et 2019;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes afférentes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.

---

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### **Indépendance**

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

---

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
Place de la Cité, Tour Cominar, 2640, boulevard Laurier, bureau 1700, Québec (Québec) Canada G1V 5C2  
Tél. : +1 418 522-7001, Téléc. : +1 418 522-5663*

---

### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

---

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

---

## *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;



- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est François Berthiaume.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*<sup>1</sup>

Québec (Québec)  
Le 15 octobre 2020

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A125971

# Société d'exploration minière Vior inc.

États consolidés de la situation financière  
(en dollars canadiens)

	Note	Au 30 juin 2020 \$	Au 30 juin 2019 \$
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		938 000	1 638 404
Crédits d'impôt et droits miniers à recevoir		14 325	99 402
Taxes de vente à recevoir		5 784	1 647
Comptes débiteurs		37 226	153 139
Charges payées d'avance		19 932	18 615
<b>Total actifs courants</b>		<b>1 015 267</b>	<b>1 911 207</b>
<b>Actifs non courants</b>			
Actions cotées et autres investissements	5	1 299 875	210 600
Biens miniers	6	1 543 624	1 494 292
Immobilisations corporelles, au coût moins l'amortissement cumulé de 15 206 \$ au 30 juin 2019	7	-	12 007
<b>Total actifs non courants</b>		<b>2 843 499</b>	<b>1 716 899</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>3 858 766</b>	<b>3 628 106</b>
<b>Passifs</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Comptes créditeurs et charges à payer	8	109 426	219 218
Subvention gouvernementale différée	9	8 730	-
<b>Total passifs courants</b>		<b>118 156</b>	<b>219 218</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Prêt	9	20 667	-
<b>Total du passif</b>		<b>138 823</b>	<b>219 218</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	10	31 631 819	31 631 819
Bons de souscription	11	193 394	141 533
Options d'achat d'actions	12	308 277	295 977
Surplus d'apport		1 845 539	1 845 539
Déficit		(30 259 086)	(30 505 980)
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>3 719 943</b>	<b>3 408 888</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<b>3 858 766</b>	<b>3 628 106</b>

Événements postérieurs à la date de clôture (note 21)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

**Approuvé par le Conseil,**

*(s) Mark Fedosiewich*

Mark Fedosiewich  
Président, chef de la direction et administrateur

*(s) Charles-Olivier Tarte*

Charles-Olivier Tarte  
Administrateur

# Société d'exploration minière Vior inc.

## États consolidés du résultat global

(en dollars canadiens)

	Note	Exercices terminés les	
		30 juin	
		2020	2019
		\$	\$
<b>Produits</b>			
Perte sur actions cotées et autres investissements		-	(4 037)
Intérêts		14 287	35 941
Honoraires facturés à des partenaires		256 894	119 111
		271 181	151 015
<b>Charges</b>			
Salaires et avantages sociaux		151 432	321 059
Honoraires professionnels		186 236	235 803
Frais réglementaires		27 998	21 085
Loyer et frais de bureau		85 038	69 536
Relations avec les investisseurs et visibilité		59 923	12 897
Rémunération à base d'actions		12 300	41 583
Frais de déplacement		18 314	35 342
Recherche de propriétés minières	14	42 696	135 610
Amortissement des immobilisations corporelles		2 025	4 867
Immobilisations corporelles dépréciées	7	9 982	-
Coût des biens miniers abandonnés, dépréciés ou radiés		-	1 912
		595 944	879 694
<b>Autres produits (charges)</b>			
Variation de la juste valeur - actions cotées et autres investissements	5	624 025	-
Désactualisation - prêt	9	(507)	-
		623 518	-
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>		<b>298 755</b>	<b>(728 679)</b>
Résultat de base par action	16	0,007	(0,016)
Résultat dilué par action	16	0,006	(0,016)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

# Société d'exploration minière Vior inc.

États consolidés des variations des capitaux propres  
(en dollars canadiens)

	Nombre d'actions en circulation	Capital social	Bons de souscri ption	Options d'achat d'actions	Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 30 juin 2018</b>	44 259 267	31 631 819	166 429	318 045	1 756 992	(29 796 921)	19 620	4 095 984
Ajustement lors de l'application initiale d'IFRS 9	-	-	-	-	-	19 620	(19 620)	-
Solde au 1er juillet 2018	44 259 267	31 631 819	166 429	318 045	1 756 992	(29 777 301)	-	4 095 984
Perte nette	-	-	-	-	-	(728 679)	-	(728 679)
Résultat global	-	-	-	-	-	(728 679)	-	(728 679)
Bons de souscription échus (note 11)	-	-	(24 896)	-	24 896	-	-	-
Options d'achat d'actions octroyées (note 12)	-	-	-	41 583	-	-	-	41 583
Options d'achat d'actions échues (note 12)	-	-	-	(63 651)	63 651	-	-	-
<b>Solde au 30 juin 2019</b>	44 259 267	31 631 819	141 533	295 977	1 845 539	(30 505 980)	-	3 408 888
Bénéfice net	-	-	-	-	-	298 755	-	298 755
Bons de souscription prolongés (note 11)	-	-	51 861	-	-	(51 861)	-	-
Options d'achats d'actions octroyées (note 12)	-	-	-	12 300	-	-	-	12 300
<b>Solde au 30 juin 2020</b>	<b>44 259 267</b>	<b>31 631 819</b>	<b>193 394</b>	<b>308 277</b>	<b>1 845 539</b>	<b>(30 259 086)</b>	<b>-</b>	<b>3 719 943</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés



# Société d'exploration minière Vior inc.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie  
(en dollars canadiens)

	Exercices terminés les	
	2020	2019
	\$	\$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Bénéfice net (perte nette)	298 755	(728 679)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte sur actions cotées et autres investissements	-	4 037
Variation de la juste valeur – actions cotées et autres investissements	(624 025)	-
Rémunération à base d'actions	12 300	41 583
Amortissement de la subvention gouvernementale différée	(11 110)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	2 025	4 867
Immobilisations corporelles dépréciées	9 982	-
Coût des biens miniers abandonnés, dépréciés ou radiés	-	1 912
Désactualisation – prêt	507	-
	(311 566)	(676 280)
Variations des éléments du fonds de roulement		
Taxes de vente à recevoir	(4 137)	(1 647)
Comptes débiteurs	115 913	290 306
Charges payées d'avance	(1 317)	(6 252)
Comptes créditeurs et charges à payer	(109 672)	(284 652)
	787	(2 245)
	(310 779)	(678 525)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Prêt encaissé	40 000	-
	40 000	-
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Acquisition d'actions cotées et autres investissements	(415 250)	(210 600)
Disposition d'actions cotées et autres investissements	-	31 304
Acquisition de biens miniers et frais d'exploration capitalisés	(134 289)	(359 962)
Crédits d'impôt et droits miniers reçus	119 914	194 945
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(331)
	(429 625)	(344 644)
<b>Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	(700 404)	(1 023 169)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	1 638 404	2 661 573
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	938 000	1 638 404
Intérêts reçus	15 533	36 106
Informations additionnelles relativement aux tableaux consolidés des flux de trésorerie (note 19)		

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

# Société d'exploration minière Vior inc.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

---

### 1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

La Société d'exploration minière Vior inc. (la « Société »), régie par la Loi sur les sociétés par actions (Québec), se spécialise dans l'acquisition et dans l'exploration de biens miniers. L'adresse du siège social de la Société est le 1801, avenue McGill College, bureau 950, Montréal (Québec), Canada. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de croissance TSX (la « Bourse ») sous le symbole VIO.

Elle n'a pas encore déterminé si les biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La récupération du coût des biens miniers dépend de la capacité d'exploiter économiquement les réserves de minerai, de l'obtention du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et le développement de ses biens et de la mise en production commerciale ou du produit de la disposition des biens.

Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la Société doit obtenir les fonds qui lui permettront de respecter ses engagements en vigueur au titre des programmes d'exploration et d'aménagement et de payer ses frais généraux et ses frais d'administration.

La direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission de titres de participation, d'exercice de bons de souscription, d'actions ordinaires et d'options d'achat d'actions afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers consolidés (les « États Financiers »).

Les États Financiers ont été approuvés par le conseil d'administration le 15 octobre 2020.

### 2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les États Financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

#### 2.1 Base d'évaluation

Les États Financiers ont été établis selon le principe de la continuité de l'exploitation, en vertu de la convention du coût historique, à l'exception de certains actifs à la juste valeur.

#### 2.2 Consolidation

Les États Financiers comprennent ses comptes et ceux de sa filiale détenue à 100 %, Vior Gold USA, LLC (« Vior USA »). La Société contrôle une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. Vior USA est entièrement consolidée à partir de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle et est déconsolidée à partir de la date à laquelle elle en perd le contrôle. Tous les comptes et opérations intersociétés sont éliminés.

Une participation ne donnant pas le contrôle représente une participation dans le capital-actions d'une filiale détenue par une entité externe. La quote-part de l'actif net de la filiale attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle est présentée comme une composante des capitaux propres. Sa quote-part du bénéfice net (perte nette) et du résultat global est comptabilisée directement dans les capitaux propres. Les changements dans la participation de la Société dans la filiale qui n'entraînent pas une perte de contrôle sont comptabilisés comme des transactions portant sur les capitaux propres.

# Société d'exploration minière Vior inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

---

## 2. BASE D'ÉTABLISSEMENT (SUITE)

### 2.3 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments des États Financiers de chacune des entités de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les États Financiers sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la Société et de sa filiale.

### 2.4 Actifs et activités d'exploration contrôlés conjointement

Un actif contrôlé conjointement implique le contrôle conjoint et permet la possession conjointe par la Société et d'autres entrepreneurs d'actifs apportés ou acquis aux fins de la coentreprise, sans la création d'une société, d'une association ou d'une autre entité.

Lorsque les activités de la Société sont effectuées par l'entremise d'actifs et d'activités d'exploration contrôlés conjointement, les états financiers englobent la quote-part des actifs et des passifs de la Société dans les activités, de même lorsqu'applicable, la quote-part des produits et des charges.

## 3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les méthodes comptables significatives ayant servi à l'établissement des états financiers sont présentées ci-après. Elles ont été appliquées uniformément à tous les exercices présentés.

### 3.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les soldes bancaires ainsi qu'un fonds monétaire dont l'échéance est de trois mois et moins à partir de la date d'acquisition.

### 3.2 Actions cotées et autres investissements

Les actions cotées et autres investissements sont composés d'actions cotées à la Bourse, de bons de souscription de sociétés ouvertes ainsi que des actions dans une société privée.

### 3.3 Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré.

Selon IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), les actifs financiers et les passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur. Après la constatation initiale, l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers dépend de leur classement, selon les fins pour lesquelles les instruments ont été acquis ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels.

*À la juste valeur par le biais du résultat net :*

Les actions cotées et les autres investissements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net et sont des placements en titre de capitaux propres initialement comptabilisés à la juste valeur et ultérieurement évalués à la juste valeur. Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés à l'état des résultats. Les dividendes sur ces investissements sont comptabilisés à l'état des résultats.

# Société d'exploration minière Vior inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

---

## 3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

### *Au coût amorti :*

Les actifs financiers au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui se composent exclusivement de paiements de capital et d'intérêt détenus dans le cadre d'un modèle d'affaires dont le but est de percevoir ces montants. Les actifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés au montant qu'il est prévu de recevoir moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour les ramener à la juste valeur.

Ultérieurement, les actifs financiers au coût amorti sont évalués en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué d'une provision pour les pertes anticipées. La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les comptes débiteurs sont classés dans cette catégorie.

### *Passifs financiers au coût amorti :*

Les passifs financiers incluent les comptes créditeurs et charges à payer et le prêt; ils sont initialement comptabilisés au montant à payer moins, lorsqu'elle est significative, une réduction pour ramener ce montant à sa juste valeur. Ultérieurement, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui correspond à la valeur nominale en raison de leur échéance à court terme. Ils sont classés dans le passif courant si le paiement est exigible dans les 12 mois. Autrement, ils sont présentés dans le passif non courant.

### *Dépréciation d'actifs financiers au coût amorti :*

La perte attendue représente l'écart entre le coût amorti de l'actif financier et la valeur actuelle des futurs flux de trésorerie anticipés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. La valeur comptable de l'actif est réduite de ce montant soit directement, soit indirectement par le biais d'un compte de correction de valeur. Les provisions pour les pertes anticipées sont ajustées à la hausse ou à la baisse lors des périodes ultérieures si le montant de la perte anticipée augmente ou diminue. La Société applique la méthode simplifiée permise par IFRS 9 aux créances clients qui exige la comptabilisation des pertes attendues pour la durée de vie dès la comptabilisation initiale de ces créances.

## 3.4 Immobilisations corporelles et amortissement

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Elles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile variant de cinq à dix ans, laquelle est considérée comme adéquate en vue de ramener la valeur comptable des actifs à leur valeur résiduelle estimée. Le coût comprend les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les valeurs résiduelles, les méthodes d'amortissement et les durées de vie utile des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin.

## 3.5 Biens miniers

La Société inscrit au coût ses participations dans les biens miniers et les aires d'intérêt géologique, moins les encaissements sur option reçus et autres recouvrements. Ces coûts d'acquisition sont comptabilisés à titre d'immobilisations incorporelles. Les frais d'exploration liés aux participations et aux projets sont capitalisés sur la base de blocs de claims spécifiques ou d'aires d'intérêt géologique jusqu'à ce que les biens miniers soient mis en production, vendus ou abandonnés. Ces frais d'exploration sont comptabilisés à titre d'immobilisations corporelles. Ces coûts seront amortis sur les ressources recouvrables estimées dans la mine actuelle selon la méthode de l'amortissement proportionnel à l'utilisation ou radiés si les biens miniers sont vendus ou si les projets sont abandonnés. Les frais d'exploration généraux non liés à des biens miniers spécifiques sont imputés aux résultats dès qu'ils sont engagés.

# Société d'exploration minière Vior inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

---

## 3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les biens miniers dans lesquels la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

Les biens miniers sont soumis à un test de dépréciation à la date de clôture lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable de la propriété minière excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée en se fondant sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat net sous la rubrique *coût des biens miniers abandonnés, dépréciés ou radiés*.

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les biens miniers sont regroupés au plus bas niveau de regroupement pour lequel les flux de trésorerie identifiables sont indépendants des flux de trésorerie d'autres groupes d'actifs (unités génératrices de trésorerie). Les pertes de valeur sont passées en revue pour les reprises potentielles à la fin de chaque date de clôture. Une perte de valeur peut faire l'objet d'une reprise, mais elle est limitée à la valeur comptable initiale nette des amortissements, comme si aucune dépréciation de la valeur comptable n'avait été comptabilisée.

De temps à autre, la Société peut acquérir ou vendre une propriété conformément aux modalités d'une entente d'option. Compte tenu du fait que les options sont exercées entièrement à la discrétion du détenteur de l'option, les montants à payer ou à recevoir ne sont pas comptabilisés. Les paiements d'option sont comptabilisés lorsque versés ou reçus. Le produit de la cession de biens miniers est appliqué contre les coûts d'acquisition des titres miniers reliés, puis contre les frais d'exploration pour la zone d'intérêt reliée et tout résiduel est présenté à l'état du résultat global à moins que des travaux soient contractuellement requis par la Société, auquel cas le gain résiduel est différé et sera appliqué contre les déboursés contractuels lorsqu'ils seront effectués.

Les fonds reçus de partenaires sur certaines propriétés où la Société est l'opérateur, afin d'y effectuer des travaux d'exploration tel que stipulé dans les ententes, sont comptabilisés à l'état de la situation financière comme avances reçues pour travaux d'exploration à venir. Ces avances sont réduites au fur et à mesure que les travaux d'exploration sont effectués. Les frais de gestion reçus lorsque la Société est l'opérateur sont enregistrés à l'état du résultat global lorsque les frais d'exploration sont rechargés au partenaire. Lorsque le partenaire est l'opérateur, les frais de gestion sont comptabilisés à l'état de la situation financière dans les frais d'exploration. Les coûts relatifs aux biens miniers font systématiquement l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'ils sont transférés en actifs de développement.

### 3.6 Provisions

Les provisions pour frais de restauration environnementale, frais de restructuration et actions en justice, le cas échéant, sont comptabilisées lorsque : i) la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'événements passés; ii) il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation; et iii) le montant peut être évalué de façon fiable.

# Société d'exploration minière Vior inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

---

## 3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Les provisions sont évaluées en fonction de la meilleure estimation par la direction de la charge nécessaire à l'extinction de l'obligation à la fin de la période de présentation de l'information financière, et sont actualisées lorsque l'effet est significatif. La hausse de la provision liée au passage du temps est comptabilisée à titre de charge d'intérêts. Les changements dans les hypothèses ou les estimations sont reflétés dans la période au cours de laquelle ils se produisent.

Les provisions pour coûts de restauration représentent les obligations juridiques ou implicites associées à la fermeture éventuelle des immobilisations corporelles de la Société. Ces obligations comprennent les coûts liés à la remise en état et au suivi des activités et au retrait des immobilisations corporelles. Le taux d'actualisation utilisé est basé sur un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temporelle de l'argent et des risques spécifiques au passif, en excluant les risques pour lesquels les estimations de flux de trésorerie ont déjà été ajustées. La Société n'a pas de provision aux 30 juin 2020 et 2019.

### 3.7 Crédit de droits remboursable pour perte et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources

La Société a droit à un crédit de droits remboursable pour perte en vertu de la Loi concernant les droits sur les mines et à un crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources en vertu de la Loi sur les impôts du Québec. Ces crédits sont calculés sur les frais d'exploration admissibles engagés au Québec. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés selon la méthode de réduction des frais engagés. En conséquence, ils sont comptabilisés en réduction des frais d'exploration dans l'exercice au cours duquel les dépenses sont engagées lorsqu'il y a une assurance raisonnable que la Société a respecté toutes les conditions liées à ces crédits et que ces crédits seront reçus. Étant donné que la Société a l'intention de réaliser la valeur de ses actifs et de ses dettes à travers la vente de ses actifs d'exploration et d'évaluation, l'impôt différé a été calculé en conséquence.

### 3.8 Subvention gouvernementale

La Société reçoit périodiquement des subventions de différents programmes incitatifs. Les subventions sont comptabilisées seulement lorsque la Société obtient une assurance raisonnable que les subventions seront reçues et qu'elle entend respecter les conditions s'y rattachant. L'aide financière reçue est appliquée en déduction des charges auxquelles elle est liée de façon systématique et dans la même période comptable.

### 3.9 Capital social

Le capital social représente le montant reçu à l'émission des actions, déduit des bons de souscription octroyés lorsque des unités sont émises dont la juste valeur est estimée à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. Les actions émises en contrepartie d'éléments non monétaires sont généralement évaluées en fonction du cours des actions émises à la date de l'entente concernant leur émission. Les frais d'émission d'actions sont présentés en diminution des actions.

### 3.10 Actions accréditives

La Société finance certaines dépenses d'exploration par l'émission d'actions accréditives. Elle renonce aux déductions fiscales liées aux dépenses d'exploration en faveur des investisseurs concernés conformément à la législation fiscale appropriée. La différence entre le prix coté des actions ordinaires et le montant que les investisseurs paient pour les actions (la « prime »), mesurée selon la méthode de la valeur résiduelle, est comptabilisée à titre de passif, lequel fait l'objet d'une reprise à l'état du résultat global à titre d'impôt différé lorsque les dépenses admissibles ont été effectuées. La Société constate un passif d'impôt différé pour les dépenses auxquelles elle a renoncé et une charge d'impôt différé lorsque les dépenses admissibles sont engagées.

# Société d'exploration minière Vior inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

---

## 3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

### 3.11 Bons de souscription

La juste valeur des bons de souscription est mesurée à la date d'octroi. La juste valeur des bons de souscription est estimée selon le modèle d'évaluation du prix des options Black-Scholes, en tenant compte des modalités liées à l'octroi. Lorsque les bons de souscription sont émis à titre de rémunération aux courtiers, à la date d'octroi, la juste valeur des bons de souscription est comptabilisée à titre de frais d'émission d'actions et est présentée en réduction du capital social.

### 3.12 Régime de rémunération à base d'actions

La Société gère un régime de rémunération fondé sur des actions et réglé en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, employés et consultants qui y sont admissibles. Le plan de la Société ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Un individu est considéré comme un employé lorsqu'il est un employé au sens juridique ou fiscal (employé direct) ou s'il offre des services similaires à ceux fournis par un employé direct, incluant les administrateurs de la Société. La charge est constatée sur la durée d'acquisition des droits pour les employés et sur la durée prévue au contrat des services rendus pour les non-employés.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, à moins que la juste valeur des services reçus ne puisse être mesurée de façon fiable. Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des services reçus par ce membre du personnel est déterminée indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Cette juste valeur est évaluée à la date de l'octroi à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes et exclut l'incidence des conditions d'acquisition non liées au marché.

La rémunération fondée sur des actions est ultimement comptabilisée en charges à l'état du résultat global ou capitalisée dans les biens miniers en tant que frais d'exploration à l'état de la situation financière (sauf pour les bons de souscription courtier) selon la nature du paiement. La contrepartie est portée au crédit de la rubrique *options d'achat d'actions* dans les capitaux propres. Les bons de souscription courtier liés à des financements sont comptabilisés comme des frais d'émission d'actions en déduction de la rubrique *capital social*. La contrepartie est portée au crédit de la rubrique *bons de souscription* dans les capitaux propres.

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue.

Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les produits reçus moins les coûts de transaction directement attribuables sont portés au capital social. Les charges accumulées liées aux options sur actions comptabilisées à la rubrique *options d'achat d'actions* sont alors transférées au capital social.

# Société d'exploration minière Vior inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

---

## 3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

### 3.13 Impôts sur le résultat

La Société comptabilise les impôts sur le résultat selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôt différé sont établis en tenant compte des écarts temporaires déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur devant s'appliquer dans l'exercice au cours duquel les écarts sont censés se résorber. Le montant des impôts différés obtenu est établi à partir du mode attendu de réalisation ou de règlement de la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, auquel l'actif pourra être imputé, sera disponible.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont classés dans l'actif et le passif non courant. Ils sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsque les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat découlant de la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les soldes sur la base de leur montant net.

### 3.14 Constatation des produits

Les produits d'intérêts liés à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie sont comptabilisés sur une base d'exercice à l'état du résultat global, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

À titre d'opérateur de projet, les honoraires facturés aux partenaires sont comptabilisés au fur et à mesure que les travaux d'exploration rechargés aux partenaires sont encourus.

### 3.15 Contrats de location

Les contrats de location pour lesquels la Société agit en tant que preneur sont uniquement des contrats de location à court terme, soit d'une durée de 12 mois et moins. Les paiements au titre des contrats de location sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location ou capitalisés dans les biens miniers. Les frais connexes, comme ceux se rapportant à la maintenance et à l'assurance, sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

### 3.16 Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, plus l'effet des actions ordinaires potentielles dilutives en circulation au cours de l'exercice. Pour les options d'achat d'actions et les bons de souscription, le calcul du résultat dilué par action est effectué selon la méthode du rachat d'actions, comme si toutes les actions potentielles dilutives avaient été émises au plus tard à l'ouverture de l'exercice ou à la date d'émission, selon le cas, et que les fonds en découlant avaient été utilisés pour acheter des actions ordinaires de la Société à la valeur boursière moyenne des actions ordinaires au cours de l'exercice.



# Société d'exploration minière Vior inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

---

## 3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

### 3.17 Information sectorielle

La Société œuvre actuellement dans un seul secteur d'activité, soit l'acquisition et l'exploration de propriétés minières. Toutes les propriétés minières de la Société sont situées au Québec, Canada à l'exception d'une propriété minière située au Nevada, États-Unis.

### 3.18 Normes comptables adoptées au cours de l'exercice

Les normes, les amendements et les interprétations publiés les plus pertinents en date de la publication de ces états financiers sont énumérés ci-dessous.

#### Amendements à IFRS 9

En octobre 2017, l'IASB a publié des amendements ciblés à IFRS 9. Ces amendements clarifient les classifications de certains actifs financiers prépayables et la comptabilisation des passifs financiers après modification. La Société a adopté ces amendements pour l'exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019 et il n'y a pas eu d'incidence lors de l'adoption initiale.

#### IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »)

Cette nouvelle norme, publiée par l'IASB en janvier 2016, établit des principes concernant la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet, des points de vue du preneur et du bailleur. Pour la comptabilité du preneur, il n'y aura désormais qu'un seul modèle, lequel exige la comptabilisation de tous les éléments d'actif et de passif découlant des contrats de location. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. La Société a adopté cette norme pour l'exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019 et il n'y a pas eu d'incidence lors de l'adoption initiale étant donné que tous les contrats sont à court terme, soit de 12 mois ou moins.

## 4. PRINCIPAUX JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES

L'établissement d'états financiers conformément aux IFRS exige de la Société qu'elle procède à des jugements et à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés à titre d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés à titre de produits et de charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Ces états financiers comprennent des estimations qui, par nature, sont incertaines. Les incidences de ces estimations sont omniprésentes tout au long des états financiers, et peuvent nécessiter des ajustements comptables reposant sur les événements futurs. Les révisions d'estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée et dans les périodes futures si la révision a une incidence sur les périodes actuelles et futures. Ces jugements, ces estimations et ces hypothèses sont fondés sur l'expérience, la conjoncture actuelle et future et sur d'autres facteurs, y compris des prévisions d'événements futurs qui sont jugés raisonnables dans les circonstances.

### 4.1 Estimations comptables et hypothèses critiques

Les estimations comptables et hypothèses critiques sont celles qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif et qui se rapportent souvent à des questions ou à des résultats par nature incertains et susceptibles d'être modifiés. Par conséquent, la direction souligne le fait que les événements futurs diffèrent souvent des prévisions et des attentes et que les estimations nécessitent régulièrement des ajustements. Les paragraphes qui suivent expliquent les estimations comptables et hypothèses les plus significatives faites par la Société lors de la préparation des états financiers.

# Société d'exploration minière Vior inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

---

## 4. PRINCIPAUX JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES (SUITE)

### Évaluation de la juste valeur des instruments financiers niveau 3

La juste valeur des instruments financiers niveau 3 est déterminée par la direction au moyen de techniques d'évaluation basée sur des données importantes non observables. Elles peuvent notamment prendre en compte les prix contractuels, la valeur temporelle de l'argent, les facteurs de volatilité et les courbes de rendement de taux d'intérêt. Par exemple, pour les actions non cotées, la direction considère la valeur des actions émises par la société privée ainsi que les éléments qui pourraient influencer la valeur de la société privée, dont, entre autres, le prix de l'or. Enfin, la juste valeur nécessite le recours à l'utilisation d'estimations et de jugements par la direction.

### Biens miniers

L'évaluation de la Société concernant la valeur recouvrable des biens miniers est fondée sur de nombreuses hypothèses, dont le prix à long terme des matières premières, les besoins de trésorerie futurs, le potentiel d'exploration et la performance opérationnelle; cette évaluation peut largement différer des valeurs réelles. Les montants recouvrables ont été établis en partie d'après certains facteurs qui peuvent être partiellement ou entièrement hors du contrôle de la Société. Cette évaluation comprend une comparaison des montants recouvrables estimatifs avec la valeur comptable. La valeur des actifs fait l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de clôture ou dès qu'une indication de dépréciation existe; la direction doit donc porter un jugement important à cet égard. Les facteurs qui pourraient nécessiter un test de dépréciation comprennent, sans toutefois s'y limiter, les interruptions des activités d'exploration et la constatation de tendances défavorables liées au secteur minier ou à la conjoncture économique.

### Actifs et passifs d'impôt différé

Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des implications fiscales futures attribuables aux différences entre la valeur comptable des actifs et des passifs figurant aux états financiers et leur base fiscale respective. Afin de déterminer si la Société est en mesure d'utiliser les reports de pertes pour compenser les passifs d'impôt différé, la direction doit faire preuve de jugement et poser des hypothèses sur la performance future de la Société. La direction doit déterminer s'il est probable que la Société bénéficiera de ces pertes d'exercices antérieurs et d'autres actifs d'impôt différé. Des changements liés à la conjoncture économique, au prix des matières premières et à d'autres facteurs pourraient amener la direction à réviser ses estimations à l'égard des avantages devant être réalisés et de la période d'utilisation des pertes.

## 4.2 Jugements critiques concernant l'application des méthodes comptables de l'entité

### Actions cotées et autres investissements

À chaque date de clôture, la Société évalue s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier. Les critères utilisés pour déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation comprennent les suivants : i) des difficultés financières importantes du débiteur; ii) des paiements d'intérêt ou de capital en souffrance; iii) la possibilité croissante de faillite ou de restructuration financière de l'emprunteur; et iv) pour les titres de capitaux propres, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur des titres en deçà de leur coût.

### Juste valeur des options d'achat d'actions et bons de souscription

Déterminer la juste valeur des options d'achat d'actions et bons de souscription requiert des estimations pour les taux d'intérêt, la durée de vie estimative, la volatilité du prix de l'action et l'utilisation du modèle Black-Scholes. Le modèle Black-Scholes requiert l'apport d'hypothèses hautement subjectives qui peuvent affecter significativement la juste valeur estimée et conséquemment affecter significativement les résultats. Les options d'achat d'actions sont gagnées en vertu du régime d'options d'achat d'actions.

# Société d'exploration minière Vior inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

## 4. PRINCIPAUX JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES (SUITE)

Plusieurs variables sont utilisées lorsque la valeur des options d'achat d'actions et des bons de souscription est déterminée avec le modèle Black-Scholes :

- Taux d'intérêt sans risque : la Société utilise un taux d'intérêt disponible pour des instruments gouvernementaux qui ont des échéances équivalentes au moment de l'octroi des options d'achat d'actions ou de l'émission des bons de souscription.
- Volatilité : la Société utilise des informations historiques sur le prix du marché de l'action de la Société ou de sociétés comparables (si nécessaire), afin de déterminer le degré de volatilité à la date de l'octroi ou de l'émission. Ainsi, dépendamment de la date de l'octroi des options d'achat d'actions ou de l'émission des bons de souscription, et de l'année où l'information historique est examinée, le degré de volatilité peut être différent lors du calcul des valeurs des options d'achat d'actions et bons de souscription.

## 5. ACTIONS COTÉES ET AUTRES INVESTISSEMENTS

	Aux 30 juin	
	2020	2019
	\$	\$
<b>Classés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>		
Solde à l'ouverture de l'exercice	210 600	35 341
Acquisitions	465 250	210 600
Cessions	-	(35 341)
Variation de la juste valeur	624 025	-
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 299 875</b>	<b>210 600</b>

La Société a complété une succession d'investissements stratégiques dans Ridgeline Minerals Corporation (« Ridgeline ») (antérieurement nommée Carlin-Type Holdings Ltd). Ridgeline est une société sans lien de dépendance dont la filiale à part entière établie au Nevada détient l'option permettant d'acquérir une participation de 100 % dans trois projets d'exploration aurifère, Carlin-East, Swift et Selena, tous situés au Nevada, États-Unis.

En mai 2019, la Société a investi 210 600 \$ dans le financement de démarrage de Ridgeline. En décembre 2019, la Société a investi un montant supplémentaire de 247 500 \$ dans le cadre de la première tranche de la deuxième ronde de financement, ce qui lui assure une participation en capitaux propres avant dilution d'environ 9,9 % dans Ridgeline. La Société a aussi obtenu un droit de participation lui permettant de maintenir sa participation en capitaux propres de 9,9 % (au prorata) lors de la deuxième tranche de cette deuxième ronde de financement en capitaux propres par voie de placement privé de Ridgeline. En février 2020, la Société a investi un montant supplémentaire de 167 750 \$ dans la deuxième tranche de la deuxième ronde de financement de Ridgeline. La Société a investi dans Ridgeline un total de 625 850 \$ pour 3 642 500 actions.

En juillet 2019, 200 000 actions d'Ethos Gold Corp (« Ethos ») ont été émises en faveur de la Société et évaluées à 50 000 \$ (voir note 6.3).

# Société d'exploration minière Vior inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

## 6. BIENS MINIERES

	Partici- pation indivise	Au 30 juin 2019	Additions nettes	Option	Crédits miniers	Au 30 juin 2020
	%	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Québec, Canada</b>						
Big Island Lake	100					
Coût d'acquisition		6 135	-	-	-	6 135
Frais d'exploration		16 812	-	-	-	16 812
		22 947	-	-	-	22 947
Foothills	100					
Coût d'acquisition		19 209	-	-	-	19 209
Frais d'exploration		204 902	612	-	(216)	205 298
		224 111	612	-	(216)	224 507
Lac Merlin	100					
Coût d'acquisition		-	2 650	-	-	2 650
Frais d'exploration		-	4 562	-	(1 606)	2 956
		-	7 212	-	(1 606)	5 606
Ligneris	100					
Coût d'acquisition		29 810	3 426	(33 236)	-	-
Frais d'exploration		273 052	612	(16 764)	(4 033)	252 867
		302 862	4 038	(50 000)	(4 033)	252 867
Mosseau	100					
Coût d'acquisition		214 135	1 242	-	-	215 377
Frais d'exploration		382 757	29 420	-	(28 052)	384 125
		596 892	30 662	-	(28 052)	599 502
Skyfall	100					
Coût d'acquisition		-	27 744	-	-	27 744
Frais d'exploration		-	1 532	-	(638)	894
		-	29 276	-	(638)	28 638
Vezza-Noyard	100					
Coût d'acquisition		2 221	-	-	-	2 221
Frais d'exploration		77 916	700	-	(292)	78 324
		80 137	700	-	(292)	80 545
Autres	N/A					
Coût d'acquisition		2 546	-	-	-	2 546
Frais d'exploration		27	-	-	-	27
		2 573	-	-	-	2 573
<b>Sous-total – Canada</b>		<b>1 229 522</b>	<b>72 500</b>	<b>(50 000)</b>	<b>(34 837)</b>	<b>1 217 185</b>
<b>Nevada, É.U.</b>						
Tonya	100					
Coût d'acquisition		162 661	55 612	-	-	218 273
Frais d'exploration		102 109	6 057	-	-	108 166
<b>Sous-total – É.-U.</b>		<b>264 770</b>	<b>61 669</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>326 439</b>
<b>Sommaire</b>						
Coût d'acquisition		436 717	90 674	(33 236)	-	494 155
Frais d'exploration		1 057 575	43 495	(16 764)	(34 837)	1 049 469
<b>Total</b>		<b>1 494 292</b>	<b>134 169</b>	<b>(50 000)</b>	<b>(34 837)</b>	<b>1 543 624</b>

# Société d'exploration minière Vior inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

## 6. BIENS MINIERES (SUITE)

	Partici- pation indivise	Au 30 juin 2018	Additions nettes	Radiations	Crédits miniers	Au 30 juin 2019
	%	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Québec, Canada</b>						
Big Island Lake	100					
Coût d'acquisition		6 513	-	(378)	-	6 135
Frais d'exploration		18 007	-	(1 044)	(151)	16 812
		24 520	-	(1 422)	(151)	22 947
Foothills	100					
Coût d'acquisition		19 209	-	-	-	19 209
Frais d'exploration		204 902	-	-	-	204 902
		224 111	-	-	-	224 111
Ligneris	100					
Coût d'acquisition		24 774	5 036	-	-	29 810
Frais d'exploration		147 607	197 754	-	(72 309)	273 052
		172 381	202 790	-	(72 309)	302 862
Mosseau	100					
Coût d'acquisition		187 730	26 405	-	-	214 135
Frais d'exploration		404 582	4 201	-	(26 026)	382 757
		592 312	30 606	-	(26 026)	596 892
Vezza-Noyard	100					
Coût d'acquisition		1 799	422	-	-	2 221
Frais d'exploration		76 566	2 266	-	(916)	77 916
		78 365	2 688	-	(916)	80 137
Autres	N/A					
Coût d'acquisition		3 031	-	(485)	-	2 546
Frais d'exploration		32	-	(5)	-	27
		3 063	-	(490)	-	2 573
Sous total - Canada		1 094 752	236 084	(1 912)	(99 402)	1 229 522
<b>Nevada, É.U.</b>						
Tonya	100					
Coût d'acquisition		112 585	50 076	-	-	162 661
Frais d'exploration		28 063	74 046	-	-	102 109
Sous total - É-U		140 648	124 122	-	-	264 770
<b>Sommaire</b>						
Coût d'acquisition		355 641	81 939	(863)	-	436 717
Frais d'exploration		879 759	278 267	(1 049)	(99 402)	1 057 575
<b>Total</b>		<b>1 235 400</b>	<b>360 206</b>	<b>(1 912)</b>	<b>(99 402)</b>	<b>1 494 292</b>

# Société d'exploration minière Vior inc.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

### 6. BIENS MINIERIS (SUITE)

#### 6.1 Big Island Lake

Le 1er mai 2018, la Société a accordé à Iluka Exploration (Canada) Ltd. (« Iluka ») l'option d'acquérir une participation initiale de 51 % dans la propriété Big Island Lake, en contrepartie de la réalisation de travaux d'exploration totalisant 200 000 \$ avant le 31 mars 2019 et d'une participation additionnelle de 39 % en contrepartie de la réalisation de travaux d'exploration totalisant 1 500 000 \$ au plus tard le 31 mars 2021. Au 30 juin 2020, Iluka avait effectué des travaux d'exploration totalisant 514 226 \$ et rempli les obligations afin d'acquérir un intérêt de 51 %; la Société n'a toutefois pas encore reçu d'Iluka l'avis de levé de l'option de 51 %.

#### 6.2 Foothills

Le 9 mars 2016 (amendée les 25 août 2016, 3 novembre 2016, 21 juin 2018 et 31 octobre 2019), la Société a accordé à Iluka l'option d'acquérir une participation initiale de 51 % dans la propriété Foothills, en contrepartie de la réalisation de travaux d'exploration totalisant 500 000 \$ au cours de la première année de l'entente et d'une participation additionnelle de 39 % en contrepartie de la réalisation de travaux d'exploration totalisant 2 200 000 \$ au plus tard le 31 décembre 2020. Le 25 août 2016, la Société a modifié l'entente afin d'y ajouter 140 nouveaux claims détenus par la Société. Iluka s'est engagée à verser 25 000 \$ plus le coût d'acquisition des claims

Au 30 juin 2020, Iluka avait effectué des travaux d'exploration totalisant 3 270 394 \$ et rempli les obligations afin d'acquérir un intérêt de 51 % ainsi qu'un intérêt additionnel de 39 %; la Société n'a toutefois pas encore reçu d'Iluka l'avis afin d'exercer ces intérêts.

#### 6.3 Ligneris

Le 26 juin 2019 (amendée le 13 août 2020), la Société a conclu une entente d'option avec Ethos Gold Corp. (« Ethos ») permettant à Ethos d'acquérir jusqu'à 70 % d'intérêt de la propriété Ligneris.

Ethos peut acquérir une participation de 51 % dans la propriété Ligneris en contrepartie des termes suivants:

	Travaux d'exploration		Paiements en actions d'Ethos	
	Engagement	Complétés	Engagement	Complétés
	\$	\$	Nombre	\$ <sup>1)</sup>
À la signature	-	-	200 000	50 000 <sup>2)</sup>
Le ou avant le 26 août 2020	750 000	750 000	225 000 <sup>3)</sup>	-
Le ou avant le 26 juin 2021	750 000	750 000	250 000	-
Le ou avant le 26 juin 2022	750 000	695 382	325 000	-
Le ou avant le 26 juin 2023	750 000	-	-	-
	3 000 000	2 195 382	1 000 000	50 000

1) Évalué à la juste valeur marchande le jour où les actions ont été émises.

2) 200 000 actions ont été émises en faveur de la Société en juillet 2019 et la valeur a été établie à 50 000 \$

3) 225 000 actions ont été émises en faveur de la Société le 12 août 2020 et leur valeur a été établie à 60 750 \$

Ethos disposera de 60 jours pour décider d'obtenir un intérêt supplémentaire de 19 % (intérêt total de 70 %) une fois que l'option de 51 % aura été levée. Ethos devra engager des dépenses supplémentaires de 4 000 000 \$ au cours des trois années suivantes.

# Société d'exploration minière Vior inc.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

### 6. BIENS MINIERES (SUITE)

#### 6.4 Mosseau

Le 20 mars 2017, la Société a conclu une convention d'acquisition avec Ressources Tectonic Inc. (« Tectonic »), 3421856 Canada Inc. et Alphonse Beaudoin sur la propriété Mosseau, située à l'est de Lebel-sur-Quévillon, province de Québec. En vertu de cette entente (amendée les 20 juin 2018, 20 juin 2019 et 8 juin 2020), la Société avait l'option, jusqu'au 3 juillet 2020, d'acquérir une participation de 100 % dans 15 claims de la propriété Mosseau en contrepartie des termes suivants :

Échéance	Paiements en espèces		Paiements en actions	
	Engagement	Complétés	Engagement	Complétés
	\$	\$	\$	\$
Lors de l'approbation de la Bourse	90 000	90 000	65 000	65 000
Le ou avant le 20 juin 2018	22 500	22 500	-	-
Le ou avant le 20 juin 2019	22 500	22 500	-	-
Le ou avant le 3 juillet 2020 (complété le 2 juillet 2020)	80 000	-	-	-
	<b>215 000</b>	<b>135 000</b>	<b>65 000</b>	<b>65 000</b>

En date du 30 juin 2019, la Société a effectué le dernier paiement à 3421856 Canada Inc. et Alphonse Beaudoin pour le rachat complet de leurs six claims. La Société a prolongé l'option des neuf claims restants avec Tectonic jusqu'au 3 juillet 2020 et a complété l'acquisition de ces neuf claims avant le 3 juillet 2020. Tectonic conserve une redevance de 2 % sur le retour net de fonderie (« NSR »), dont la moitié est rachetable pour 1 500 000 \$. Une redevance de 2 % NSR a été aussi octroyée au syndicat de prospecteurs, dont la moitié est rachetable pour 1 000 000 \$. En date du 2 juillet 2020, la Société a complété tous les engagements et détient un intérêt de 100 % dans la propriété Mosseau.

#### 6.5 Skyfall

Le 19 juin 2020, la Société a signé une entente avec Ingrid Martin CPA inc. (« IMCPA ») (une société contrôlée par Ingrid Martin, dirigeante de la Société), par laquelle la Société a acquis 215 claims pour 25 000 \$, situés à 150 km à l'est de Lebel-sur-Quévillon. IMCPA a acquis ces claims d'un tiers pour la même somme de 25 000 \$ quelques jours auparavant.

#### 6.6 Tonya

Le 28 juillet 2017 (amendée le 30 septembre 2019 et le 6 juillet 2020), Vior USA a conclu une entente avec Gold Range Company, LLC (« Gold Range ») sur 12 claims situés dans le comté de Pershing dans l'état du Nevada aux États-Unis. Cette entente donne le droit exclusif à Vior USA d'explorer, de développer et de miner la propriété en contrepartie d'une royauté NSR de 3 % en faveur de Gold Range, dont deux tranches de 1 % de la royauté peuvent être rachetées pour la somme de 1 000 000 \$ US chacune. Vior USA doit verser en avance sur la royauté les montants suivants: 10 000 \$ US à la date effective de l'entente ainsi qu'au premier et au second anniversaire, 15 000 \$ US au troisième anniversaire (payable en deux versements), 15 000 \$ US au quatrième anniversaire et 25 000 \$ US au cinquième anniversaire. Pour les années subséquentes et jusqu'à la mise en production, une somme additionnelle de 10 000 \$ US s'ajoutera à chaque nouvel anniversaire. À la mise en production, la royauté NSR de 3 % sera versée, néanmoins Gold Range ne recevra aucune redevance NSR tant que Vior USA n'aura pas récupéré la redevance anticipée payée. Vior USA doit compléter 100 000 \$ US en travaux d'exploration sur la propriété avant le 28 juillet 2021. Au 30 juin 2020, 30 000 \$ US avaient été payés à Gold Range.

De plus, Vior USA a jalonné 59 claims en août 2017.

# Société d'exploration minière Vior inc.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

### 6. BIENS MINIERES (SUITE)

Le 14 mars 2018, Vior USA a conclu une entente avec Michiels Family Associates, Inc. et Whitred Holdings, LLC, pour l'acquisition des droits de surface de la propriété Tonya en contrepartie de 400 000 \$ US payables comme suit : un montant de 20 000 \$ US à la signature de l'entente, un montant mensuel de 1 000 \$ US pour les 24 prochains mois suivants la signature de l'entente, un montant mensuel de 1 700 \$ US pour les 24 prochains mois suivants la première période de paiements, un montant mensuel de 2 000 \$ US pour les 12 prochains mois suivants la deuxième période de paiements et le solde de 291 200 \$ US dans les 10 jours ouvrables suivant la fin de la troisième période de paiements. Vior USA peut mettre fin à cette entente en tout temps sans paiement additionnel ou pénalité. Si Vior USA passe de l'étape d'exploration à la construction d'une mine ou à l'extraction de minéraux, le solde restant deviendra dû et payable dans les 60 jours suivant le début de la construction de la mine ou de l'extraction de minéraux. Au 30 juin 2020, 49 100 \$ US avaient été versés à Michiels Family Associates, Inc. et à Whitred Holdings, LLC.

### 7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En décembre 2019, la Société a déménagé son siège social à Montréal, fermé son bureau de Québec et reconnu une dépréciation d'immobilisations corporelles de 9 982 \$.

### 8. COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	Aux 30 juin	
	2020	2019
	\$	\$
Fournisseurs	58 136	155 500
Salaires et avantages sociaux	26 290	18 718
Souscription au placement privé reçu d'avance (note 21.2)	25 000	-
Allocation de départ à payer à un principal dirigeant	-	45 000
	109 426	219 218

### 9. PRÊT

Le 22 avril 2020, la Société a reçu un prêt de 40 000 \$ en vertu du programme Compte d'urgence pour entreprises canadiennes (« CUEC »). Ce prêt sans intérêt sert à financer les coûts de fonctionnement et est offert par le gouvernement canadien par l'entremise de la banque de la Société, dans le contexte de la pandémie de Covid-19. Le prêt sera assorti d'une subvention de 10 000 \$ s'il est remboursé en totalité au plus tard le 31 décembre 2022. Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, la Société a l'option de demander une extension du prêt pour repousser de 3 ans le remboursement du capital, en bénéficiant d'un taux d'intérêt de 5 %. Le prêt a initialement été comptabilisé à une juste valeur de 20 160 \$, en considérant la subvention, le prêt sans intérêt et le remboursement au 31 décembre 2022. Un taux effectif de 15 % a été utilisé, en tenant compte du taux que la Société aurait obtenu pour un prêt similaire. La valeur résiduelle de 19 840 \$ a été comptabilisé en tant que subvention gouvernementale différée à l'état de la situation financière et sera constatée à l'état du résultat global au même rythme que la charge salariale sous-jacente. Au 30 juin 2020, un amortissement de 11 110 \$ a été reconnu à l'encontre des salaires et avantages sociaux à l'état du résultat global.



# Société d'exploration minière Vior inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

## 9. PRÊT (SUITE)

	Aux 30 juin	
	2020	2019
	\$	\$
Prêt reçu	40,000	-
Valeur attribuée à la subvention gouvernementale	(19,840)	-
Désactualisation	507	-
	20,667	-

## 10. CAPITAL SOCIAL

### Autorisé

La Société a un capital social autorisé d'un nombre illimité d'actions ordinaires, avec droit de vote et participatives, sans valeur nominale

## 11. BONS DE SOUSCRIPTION

Le tableau suivant présente les changements survenus à l'égard des bons de souscription :

	Exercices terminés les 30 juin			
	2020		2019	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
		\$		\$
En circulation à l'ouverture de l'exercice	4 250 000	0,14	6 300 000	0,13
Émis lors de placements privés	-	-	-	-
Échus	-	-	(2 050 000)	0,12
En circulation à la clôture de l'exercice	4 250 000	0,14	4 250 000	0,14

Les bons de souscription en circulation sont les suivants :

Nombre	Prix de levée	Date d'expiration
	\$	
2 750 000	0,15	20 décembre 2020 <sup>1)</sup>
1 500 000	0,12	8 décembre 2022
4 250 000		

- 1) Les 2 750 000 bons de souscription venant à échéance le 20 décembre 2019 ont été prolongés pour une année de sorte que la nouvelle date d'expiration est le 20 décembre 2020. Le coût total de la prolongation des bons de souscription est de 51 861 \$ pour une juste valeur estimée de 0,019 \$ par bon de souscription. La juste valeur de la prolongation des bons de souscription a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes pour la différence entre la période de la prolongation et la période résiduelle. Les hypothèses utilisées sont les suivantes : volatilité prévue de 82,76 % et 38,07 %, durée prévue des bons de souscription de 1,08 an et 0,08 an, taux d'intérêt sans risque de 1,70 % et 1,66 % et aucun dividende par action.

# Société d'exploration minière Vior inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

## 12. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

La Société a établi un régime d'options d'achat d'actions (« Options ») en vertu duquel certains employés clés, dirigeants, administrateurs, consultants, fournisseurs de services et des services de relations avec les investisseurs peuvent se voir octroyer des Options de la Société. Le 25 juin 2019, le conseil d'administration a approuvé une augmentation du nombre d'actions pouvant être émises en vertu du régime d'Option, soit de 3 725 926 à 4 425 900, et cette modification a été approuvée par la Bourse. Au moment de l'octroi d'Options, le conseil d'administration fixe le prix de levé lequel prix ne doit pas être inférieur à la valeur marchande. Les Options sont exerçables sur une période maximale de dix ans après la date d'octroi. Les Options sont normalement acquises lors de leur octroi, à moins qu'il ne soit décidé autrement par le conseil d'administration.

Le tableau suivant présente les changements survenus à l'égard des Options:

	Exercices terminés les 30 juin			
	2020		2019	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation et exerçables à l'ouverture d'exercice	3 540 000	0,13	3 680 000	0,14
Octroyées	150 000	0,11	525 000	0,10
Échues	-	-	(665 000)	0,15
En circulation et exerçables à la clôture d'exercice	3 690 000	0,13	3 540 000	0,13

Les options d'achat d'actions en circulation et exerçables sont les suivantes:

Nombre d'options	Prix de levée \$	Date d'expiration
240 000	0,50	31 octobre 2020
150 000	0,135	4 janvier 2023
525 000	0,10	15 mai 2024
150 000	0,11	7 juillet 2024
100 000	0,10	20 juin 2027
1 675 000	0,10	10 octobre 2027
850 000	0,10	30 octobre 2027
3 690 000		

Le 16 mai 2019, la Société a octroyé à des administrateurs, dirigeants et employés 525 000 options ayant un prix d'exercice de 0,10 \$ par action et pouvant être exercées pendant une période de 5 ans. Ces options ont été octroyées à une valeur égale à celle du marché à la clôture la veille de l'octroi. La juste valeur estimée de ces options s'élève à 41 583 \$ soit 0,079 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : volatilité prévue de 110,59 %, durée prévue des options de 5 ans, taux d'intérêt sans risque de 1,56 % et aucun dividende par action.

# Société d'exploration minière Vior inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

## 12. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS (SUITE)

Le 8 juillet 2019, la Société a octroyé à une dirigeante 150 000 options ayant un prix d'exercice de 0,11 \$ par action et pouvant être exercées pendant une période de 5 ans. Ces options ont été octroyées à une valeur supérieure à celle du marché à la clôture la veille de l'octroi. La juste valeur estimée de ces options s'élève à 12 300 \$ soit 0,082 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : volatilité prévue de 110,0 %, durée prévue des options de 5 ans, taux d'intérêt sans risque de 1,58 % et aucun dividende par action.

La durée prévue a été estimée en considérant les conditions d'octroi et situations comparables pour des sociétés similaires à la Société. La volatilité prévue est déterminée en calculant la volatilité historique du prix des actions ordinaires de la Société précédant la date d'émission et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des options.

## 13. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

### 13.1 Salaires

	Exercices terminés les 30 juin	
	2020	2019
	\$	\$
Salaires et prime	399 801	523 836
Jetons administrateurs	3 900	3 900
Charges sociales	19 918	30 554
Subvention gouvernementale <sup>1)</sup>	(39 807)	-
	383 812	558 290
Capitalisés aux biens miniers, facturés aux partenaires ou enregistrés en tant que recherche de propriétés minières	(232 380)	(237 231)
<b>Salaires présentés à l'état du résultat global</b>	<b>151 432</b>	<b>321 059</b>

1) La Société a comptabilisé 28 697 \$ de subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC ») et 11 110 \$ en lien avec le CUEC (note 9).

### 13.2 Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs, le président, le vice-président exploration et le chef de la direction financière. Les avantages à court terme du personnel comprennent les salaires des principaux dirigeants et la rémunération des administrateurs. Les paiements fondés sur des actions se composent des octrois d'options d'achat d'actions de la Société. Le tableau suivant présente la composition de la rémunération des principaux dirigeants :

	Exercices terminés les 30 juin	
	2020	2019
	\$	\$
Avantages à court terme		
Salaires, jetons administrateurs et primes	274 733	360 179
Honoraires professionnels	69 938	-
Avantages à long terme		
Rémunération à base d'actions	12 300	35 641
<b>Total de la rémunération des principaux dirigeants</b>	<b>356 971</b>	<b>395 820</b>

# Société d'exploration minière Vior inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

## 13. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (SUITE)

La Société a conclu des contrats d'emploi ou de consultation avec certains membres de la haute direction, lesquels prévoient, entre autres, une indemnité de départ équivalente à la rémunération de 2 à 24 mois de salaire de base (ou d'honoraires) dans le cas d'une cessation d'emploi sans motif valable ou de 12 à 24 mois dans le cas d'un changement de contrôle.

### 13.3 Transactions entre parties liées

*Dans le cours normal des affaires :*

- Une société contrôlée par une dirigeante a facturé des honoraires en comptabilité de 101 208 \$ (néant durant l'exercice terminé le 30 juin 2019) dont 31 270 \$ (néant durant l'exercice terminé le 30 juin 2019) pour son équipe;
- Au 30 juin 2020, le montant dû aux parties liées s'élevait à 5 240 \$ (néant au 30 juin 2019).

## 14. RECHERCHE DE PROPRIÉTÉS MINIÈRES

	Exercices terminés les 30 juin	
	2020	2019
	\$	\$
Salaires et honoraires	36 139	116 047
Transport	-	10 481
Analyses	6 557	2 349
Autre	-	6 733
	42 696	135 610

## 15. IMPÔT DIFFÉRÉ

Le rapprochement des impôts sur le résultat, calculé selon le taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial du Québec, avec les impôts sur le résultat figurant dans les états financiers se détaille comme suit :

	Exercices terminés les 30 juin	
	2020	2019
	\$	\$
Profit (perte) avant l'impôt différé	298 755	(728 679)
Taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 26,55 % (26,65% en 2019)	(79 319)	194 193
Revenus non imposables	82 683	-
Dépenses non déductibles	(4 419)	(8 131)
Écart entre le taux d'imposition courant et le taux d'imposition futur	-	-
Variation des actifs d'impôt différé non constatés	810	(180 398)
Autres	245	(5 664)
Charge d'impôt différé	-	-

# Société d'exploration minière Vior inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

## 15. IMPÔT DIFFÉRÉ (SUITE)

Les éléments importants d'actifs et de passifs d'impôt différé se détaillent comme suit :

Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés :

	Au 30 juin 2020	Au 30 juin 2019
	\$	\$
Actifs d'impôt différé		
Pertes autres qu'en capital	115 482	15 687
	115 482	15 687
Passifs d'impôt différé		
Actions cotées et autres investissements	85 996	-
Biens miniers	26 677	15 687
Autres	2 809	-
	115 482	15 687
Présenté à l'état consolidé de la situation financière comme suit :		
Actifs d'impôt différé	-	-
Passifs d'impôt différé	-	-

Actifs d'impôt différé non comptabilisés :

	Au 30 juin 2020	Au 30 juin 2019
	\$	\$
Pertes autres qu'en capital	941 243	939 793
Immobilisations corporelles et actifs incorporels	38 241	15 949
Frais d'émission	10 567	18 513
Biens miniers	147 758	155 752
Autres	16 053	25 028
	1 153 862	1 155 035

Lors de l'évaluation du caractère réalisable des actifs d'impôt différé, la direction estime s'il est plus probable qu'improbable qu'une portion ou la totalité des actifs d'impôt différé sera réalisée. Ultimement, la réalisation des actifs d'impôt différé dépend de la réalisation d'un bénéfice imposable futur.

Au 30 juin 2020, la Société a accumulé des pertes autres qu'en capital de 4 018 596 \$ au fédéral et de 3 947 266 \$ au Québec (3 633 955 \$ au fédéral et de 3 568 582 \$ au Québec au 30 juin 2019) qui pourraient être utilisées pour réduire le revenu imposable d'exercices futurs. Ces pertes expireront à différentes dates entre 2029 et 2040.

# Société d'exploration minière Vior inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

## 15. IMPÔT DIFFÉRÉ (SUITE)

Le tableau qui suit présente l'évolution des actifs et des passifs d'impôt différé au cours de l'exercice, sans tenir compte de la compensation des soldes relatifs à la même administration fiscale :

Actifs d'impôt différé

	Pertes autres qu'en capital	Pertes en capital	Total
	\$	\$	\$
Au 30 juin 2018	20 251	-	20 251
Débité à l'état du résultat global	(4 564)	-	(4 564)
Au 30 juin 2019	15 687	-	15 687
Débité à l'état du résultat global	99 795	-	99 795
Au 30 juin 2020	115 482	-	115 482

Passifs d'impôt différé

	Actions cotées et autres investissements	Biens miniers	Total
	\$	\$	\$
Au 30 juin 2018	4 420	15 831	20 251
Crédité à l'état du résultat global	(4 420)	(144)	(4 564)
Au 30 juin 2019	-	15 687	15 687
Crédité à l'état du résultat global	88 805	10 990	99 795
Au 30 juin 2020	88 805	26 677	115 482

Les actifs et passifs d'impôt différé au montant de 115 482 \$ seront réalisés dans plus de 12 mois.

Au 30 juin 2020, les crédits d'impôt à l'investissement non remboursables au fédéral s'établissent comme suit :

Date d'expiration	Fédéral
	\$
2025	10 225
2026	1 972
2027	687
2028	2 307
2029	259
2030	1 098

Ces crédits pourront être utilisés jusqu'à concurrence de l'impôt payable pour ces années. Les crédits d'impôt à l'investissement non remboursables au fédéral ne sont pas comptabilisés parce que la Société n'a pas l'assurance raisonnable qu'ils seront réalisés.

# Société d'exploration minière Vior inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

## 16. RÉSULTAT PAR ACTION

	Exercices terminés les 30 juin	
	2020	2019
	\$	\$
Bénéfice net (perte nette)	298 755	(728 679)
Nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation <sup>1)</sup>	44 259 267	44 259 267
Effet dilutif des options d'achat d'actions <sup>2)</sup>	3 150 000	-
Effet dilutif des bons de souscription <sup>2)</sup>	-	-
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires	47 409 267	44 259 267
Résultat par action		
De base	0,007	(0,016)
Dilué	0,006	(0,016)

- 1) En raison de la perte nette pour l'exercice terminé le 30 juin 2019, toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives sont considérées comme ayant un effet antidilutif, de telle sorte que la perte nette diluée par action est équivalente à la perte nette de base par action.
- 2) Pour l'exercice terminé le 30 juin 2020, 540 000 options d'achat d'actions en circulation et 4 250 000 bons de souscription en circulation ont été exclus du calcul du bénéfice dilué par action puisque leur effet aurait été antidilutif.

## 17. GESTION DU CAPITAL

La Société considère les éléments inclus dans les capitaux propres d'un montant de 3 719 943 \$ (3 408 888 \$ au 30 juin 2019) comme constituant son capital.

La Société gère sa structure du capital et fait les ajustements sur celle-ci, selon les fonds disponibles pour la Société, de façon à être en mesure d'appuyer l'acquisition et l'exploration des propriétés minières. Puisqu'il s'agit d'une société d'exploration minière, le conseil d'administration n'établit pas de critères de mesure sur le rendement du capital pour sa gestion, mais préfère se fier à l'expertise des dirigeants de la Société pour maintenir le développement futur de l'entreprise. De l'avis de la direction, le fonds de roulement au 30 juin 2020 permettra de couvrir les dépenses courantes et les frais d'exploration pour la prochaine année.

Les propriétés dans lesquelles la Société détient actuellement une participation en sont au stade de l'exploration. Donc, la Société est dépendante du financement externe pour financer ses activités. Pour réaliser son plan d'exploration et régler ses frais administratifs, la Société utilisera son fonds de roulement existant et obtiendra le financement nécessaire au besoin. La Société continuera à évaluer de nouvelles propriétés et cherchera à acquérir des participations dans d'autres propriétés si elle juge qu'il y a suffisamment de potentiel géologique et économique et si elle dispose des ressources financières nécessaires pour le faire.

Les autres opérations qui ont eu une incidence sur les capitaux propres sont présentées dans les états des variations des capitaux propres.

La direction révisé régulièrement son approche de gestion du capital et juge que cette approche est raisonnable, étant donné la taille de la Société. Il n'y a eu aucun changement dans l'approche de la Société quant à la gestion du capital pour l'exercice terminé le 30 juin 2020.

La Société n'est assujettie à aucune exigence externe en matière de capital.

# Société d'exploration minière Vior inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

## 18. INSTRUMENTS FINANCIERS ET RISQUES FINANCIERS

### 18.1 Instruments financiers

Au 30 juin 2020 et 2019, les actifs financiers de la Société à la juste valeur par le biais du résultat net sont composés d'actions cotées à la Bourse, de bons de souscription d'une société cotée à la Bourse ainsi que d'actions dans une société fermée. Les actifs et passifs financiers au coût amorti sont des instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme ou du taux effectif équivalent au taux du marché.

### 18.2 Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser ces évaluations. La hiérarchie se compose des trois niveaux suivants :

Niveau 1 – évaluation basée sur des prix cotés d'actifs ou de passifs identiques sur des marchés actifs.

Niveau 2 – techniques d'évaluation basées sur des prix cotés d'instruments semblables sur des marchés actifs ou sur des prix cotés d'instruments identiques ou semblables cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs; des données autres que des prix cotés utilisés dans un modèle d'évaluation qui sont observables pour cet instrument; et des données obtenues principalement à partir de données de marché observables ou qui sont corroborées par des données de marché observables par corrélation ou par un autre moyen.

Niveau 3 – techniques d'évaluation basée sur des données importantes non observables.

Un instrument financier doit être classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau ci-dessous présente les instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière aux 30 juin 2020 et 2019 selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur décrite ci-dessus :

	Au 30 juin 2020		Au 30 juin 2019	
	Niveau 1	Niveau 3	Niveau 1	Niveau 3
	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Actions cotées	25 000	-	-	-
Actions dans une société fermée	-	1 274 875	-	210 600
Bons de souscription	-	-	-	-

Aucun transfert attribuable à des changements dans les données de marché observables n'a été fait parmi les niveaux hiérarchiques d'évaluation à la juste valeur au cours des exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019.

### 18.3 Techniques d'évaluation utilisées pour mesurer la juste valeur

La juste valeur des actions cotées est établie au moyen du cours acheteur dans le marché actif le plus avantageux pour ces instruments auquel la Société a immédiatement accès. Lorsqu'un cours acheteur n'est pas disponible, la Société utilise le cours de clôture de l'opération la plus récente touchant cet instrument. Si l'instrument fait l'objet d'une restriction concernant la période de vente, la juste valeur est escomptée et l'instrument est classé dans le niveau 2.



# Société d'exploration minière Vior inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

---

## 18. INSTRUMENTS FINANCIERS ET RISQUES FINANCIERS (SUITE)

La direction est responsable de l'évaluation des instruments financiers, y compris ceux classés dans le niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur. Le processus d'évaluation et les résultats obtenus sont passés en revue et approuvés chaque trimestre par le comité d'audit. Par exemple, pour les actions d'une société privée, la direction considère le prix des actions émises par la société privée ainsi que les éléments qui pourraient influencer la valeur de la société privée. Une variation de 10 % de la valeur estimée aurait eu un impact de 127 488 \$.

### 18.4 Facteurs de risques financiers

De par ses activités, la Société est exposée à divers risques financiers comme le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte associé à l'incapacité de la contrepartie de respecter ses obligations de paiement. Le risque de crédit de la Société est principalement attribuable à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux comptes débiteurs ainsi qu'aux actions cotées et autres investissements. L'exposition maximale au risque de crédit correspond approximativement au montant comptabilisé à l'état de la situation financière. La Société ne détient aucun bien en garantie. Les actifs financiers inclus dans les comptes débiteurs consistent en intérêts et en sommes à recevoir d'un partenaire. Le risque de crédit lié à ces sommes provient d'une éventuelle incapacité des partenaires à acquitter leurs créances. La direction croit que le risque de crédit relativement aux actifs financiers inclus dans les comptes débiteurs est écarté parce que la Société a signé des ententes avec des sociétés minières majeures et que le risque de crédit lié aux sommes à recevoir d'un partenaire est nul, ces partenaires ayant déjà remboursés toutes ces sommes. Le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est limité étant donné que la Société conclut des contrats avec une banque canadienne ayant une excellente cote de crédit et ses filiales. La Société minimise son exposition au risque lié à l'émetteur en n'investissant que dans des produits bénéficiant d'une cote de crédit de haute qualité. L'exposition à ces risques est étroitement surveillée et contenue dans les limites dictées par la politique de placement de la Société. La Société réexamine sa politique de façon régulière.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers. L'approche de la Société dans la gestion des liquidités est de s'assurer qu'elle aura suffisamment de liquidités pour respecter ses obligations lorsque celles-ci viendront à échéance. Au 30 juin 2020, la Société affichait une trésorerie et des équivalents de trésorerie de 938 000 \$ (1 638 404 \$ au 30 juin 2019) pour régler ses obligations courantes de 109 426 \$ (219 218 \$ au 30 juin 2019). Toutes les obligations financières courantes de la Société ont des modalités de paiement de moins de 30 jours et sont assujetties à des conditions d'échéance normales.

#### Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des cours du marché. Le risque de marché comprend le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix comme le risque lié aux marchés boursiers.

# Société d'exploration minière Vior inc.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

### 18. INSTRUMENTS FINANCIERS ET RISQUES FINANCIERS (SUITE)

#### *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La politique actuelle de la Société consiste à investir l'excès de trésorerie principalement dans des dépôts à terme ou dans des comptes portant intérêt auprès d'une banque canadienne et de ses filiales.

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2020, une augmentation ou une diminution des taux de 1 % sur les soldes bancaires portant intérêt aurait eu un impact approximatif de 4 374 \$ (15 817 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2019) sur le résultat global.

#### *Risque de change*

La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien et la quasi-totalité des achats est effectuée dans cette monnaie. Il en résulte une faible exposition de la Société au risque de change.

#### *Risque lié aux marchés boursiers*

Le risque lié aux marchés boursiers est le risque que la juste valeur d'un instrument financier varie en raison des fluctuations des marchés boursiers. La Société a établi une politique de placement qui fait l'objet d'un suivi trimestriel par le conseil d'administration.

Les variations de la juste valeur des actions cotées et autres investissements sont comptabilisées à l'état du résultat global. Une variation de 10 % du cours des marchés ainsi que de la valeur estimée des actions cotées qui se serait produite le 30 juin 2020, aurait eu un impact de 2 500 \$ (nil pour l'exercice terminé le 30 juin 2019).

### 19. INFORMATIONS ADDITIONNELLES RELATIVEMENT AUX TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie :

	Exercices terminés les 30 juin	
	2020	2019
	\$	\$
<i>Liés aux activités d'investissement :</i>		
Crédit de droits remboursable pour perte et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources à recevoir comptabilisé en réduction des biens miniers	34 837	99 402
Acquisition de biens miniers et frais d'exploration inclus dans les comptes créditeurs et charges à payer	6 021	5 901
Actions cotées reçues en paiement sur option	50 000	-

# Société d'exploration minière Vior inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

## 20. SECTEURS OPÉRATIONNELS

La Société a un secteur opérationnel qui est l'acquisition et l'exploration de biens miniers. La Société détient les biens miniers suivants au Canada et aux États-Unis :

	Au 30 juin 2020	Au 30 juin 2019
	\$	\$
<b>Canada</b>		
Coût d'acquisition	275 882	274 056
Frais d'exploration	941 303	955 466
Total	1 217 185	1 229 522
<b>États-Unis</b>		
Coût d'acquisition	218 273	162 661
Frais d'exploration	108 166	102 109
Total	326 439	264 770

La propriété minière située aux États-Unis est détenue par la filiale Vior USA.

Tous les coûts engagés dans la filiale, à l'exception des frais d'incorporation, sont capitalisés dans la propriété minière.

## 21. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

### 21.1 Biens miniers

#### a) Skyfall

Le 10 juillet 2020, la Société a signé une entente avec Entreprise Minière Globex Inc., par laquelle la Société a acquis 12 claims contigus à la propriété Skyfall pour 5 000 \$ et une redevance NSR de 2 % dont la moitié est rachetable par la Société pour 1 000 000 \$.

Le 18 août 2020, la Société a signé une entente avec Mark Fekete et Marty Huber par laquelle la Société a acquis 35 claims contigus à la propriété Skyfall pour 3 300 \$ et 100 000 actions de la Société (évaluées à 14 500 \$). Ces claims sont assujettis à une redevance NSR de 2 % liée à une entente antérieure.

#### b) Mirabelli

Le 21 septembre 2020, la Société a signé une entente avec Éric Desaulniers (administrateur de la Société) et Antoine Cloutier, par laquelle la Société a acquis la propriété Mirabelli, située à environ 300 km au nord de Matagami, en contrepartie des termes suivants :

Échéance	Paiements en espèces		Travaux d'exploration	
	Engagement	Complétés	Engagement	Complétés
	\$	\$	\$	\$
Lors de l'approbation de la Bourse <sup>1)</sup>	20 000	20 000	-	-
Le ou avant le 21 septembre 2021	30 000	-	75 000	-
Le ou avant le 21 septembre 2022	-	-	150 000	-
	<b>50 000</b>	<b>20 000</b>	<b>225 000</b>	-

1) Paiement effectué le 30 septembre 2020

# Société d'exploration minière Vior inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2020 et 2019

---

## 21. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE (SUITE)

Les vendeurs conserveront une redevance NSR de 2 %, dont la moitié peut être rachetée pour 1 000 000 \$.

De plus, la Société versera aux vendeurs les paiements d'étape suivants à la survenance des événements suivants, si et quand de tels événements se produisent : 250 000 \$ en espèces ou en actions à l'élection de la Société, à la fin d'une estimation des ressources 43-101 sur le projet, et 1 000 000 \$ en espèces ou en actions à l'élection de la Société, à l'issue d'une étude de faisabilité sur le projet. Si la Société choisit de payer ces paiements d'étape en actions, ces paiements seront soumis à l'approbation préalable des actionnaires désintéressés de la Société. La Bourse a accepté cette transaction, à l'exception des paiements d'étape qui seront soumis à une approbation réglementaire supplémentaire, sous réserve que la Société dépose certains documents de conformité.

### 21.2 Placement privé

Le 23 juillet 2020, la Société a complété un placement privé totalisant 13 500 000 unités au prix de 0,10 \$ l'unité, pour un produit brut total de 1 350 000 \$. Chaque unité comprend une action et un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permet à son détenteur d'acquérir une action au prix de 0,15 \$ par action pour une période de 24 mois expirant le 23 juillet 2022.

Dans le cadre du placement, la Société a payé des frais d'intermédiation totalisant 28 000 \$ à des tierces parties sans lien de dépendance à l'égard de la Société. La participation des initiés (qui sont également des parties liées) totalise 75 200 \$.

### 21.3 Régime et octroi d'options d'achat d'actions

Le 3 août 2020, le conseil d'administration a approuvé une augmentation du nombre d'actions pouvant être émises en vertu du régime d'Option, soit de 4 425 900 à 5 775 900, et cette modification a été approuvée par la Bourse.

Le 25 septembre 2020, la Société a octroyé à des administrateurs, dirigeants, employés et consultants 1 290 000 Options ayant un prix d'exercice de 0,13 \$ par action, pouvant être exercées pendant une période de 5 ans et acquises 1/3 du nombre le jour de l'octroi, 1/3 au premier anniversaire de l'octroi et 1/3 au deuxième anniversaire de l'octroi. Ces Options ont été octroyées à une valeur égale à celle du marché à la clôture la veille de l'octroi.